

# Près de chez vous

Ouvert  
à tous !

Accomplir  
une démarche  
administrative

Trouver  
le bon  
service

Faire valoir  
ses droits

Pouvoir se  
renseigner

## Une Plate-forme de Services Publics

### pourquoi donc ?

Parce que nous rencontrons tous des difficultés dans nos démarches administratives...  
... La Plate-forme prend le temps de vous accueillir et de vous écouter. Elle vous apporte gratuitement une aide (écrire un courrier, remplir un dossier) ou une explication sur un document administratif et vous permet un accès Internet aux sites des services publics.

Parce qu'il est parfois difficile d'obtenir une information claire et de se repérer dans les différents services publics...

... La Plate-forme vous informe sur vos droits et vous renseigne sur vos démarches administratives en cours ou sur celles à entreprendre, et vous oriente vers le bon service ou la bonne personne.

Parce qu'en les rendant plus accessibles et plus simples, il est possible de rapprocher les services publics des usagers que nous sommes tous...

Avec  
qui ?

Avec l'équipe de la Plate-forme, les structures qui accueillent nos permanences, nos partenaires des services publics et des associations, le Réseau des Plates-formes et Points d'Information de Services Publics de Marseille et nos financeurs.